

Image not found or type unknown



A qui appartient le compteur edf

Par **laurecarr**, le **08/07/2009** à **08:24**

Bonjour,

Il s'agit au départ d'un compteur EDF qui dessert 2 habitations, celui de ma mère puis celui d'un oncle.

Au décès de ma mère qui avait le contrat en son nom, moi son fils je fais passé ce contrat au nom de mon oncle, avec son accord.

Fait important ce compteur EDF est dans ma Propriété.

Aujourd'hui, je suis en froid avec cet oncle et je souhaite tout simplement récupérer ce compteur et donc le contrat en mon nom propre.

Ma question est la suivante:

Puisque je suis le propriétaire des lieux où se trouve le compteur EDF, ai-je le droit de récupérer le dit contrat en mon nom auprès d'EDF?